

L'INPI a détecté une pièce justificative
et a procédé à son retrait dans le document.

AGLM IMMO
SAS au capital de 2 255 827 800 €
Siège social : 32, avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Barœul
817 487 077 RCS Lille Métropole
.....

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024

se tenant à 11 heures
au siège social d'AG2R LA MONDIALE, 14-16 boulevard Malesherbes – 75008 Paris

Sont présents :

La Mondiale,

Société d'Assurance Mutuelle sur la Vie et de Capitalisation,
ayant son siège social : 32, avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Barœul,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole,
sous le numéro 775 625 635,

détenant 12 004 256 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Olivier Arlès, Directeur général délégué,

et

La Mondiale Retraite Supplémentaire

Société anonyme,
Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances
ayant son siège social : 32 avenue Emile Zola – 59370 Mons-en-Barœul
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole,
sous le numéro 903 475 515

détenant 8 594 357 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Benoit Courmont, Directeur général,

et

AG2R Prévoyance,

Institution de Prévoyance,
ayant son siège social : 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 Paris,
identifiée au SIREN sous le numéro 333 232 270,

détenant 1 386 763 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Olivier Arlès, Directeur général délégué,

et

Prima,

Société anonyme régie par le Code des assurances,
ayant son siège social : 37 boulevard Brune - 75014 Paris,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris,
sous le numéro 333 193 795,

détenant 286 577 actions de 100 euros,

représentée par Madame Pascale Soyeux, Directeur général,

et

Arpege Prévoyance,
Institution de Prévoyance,
ayant son siège social : 143 avenue Aristide Briand – 68067 Mulhouse
identifiée au SIREN sous le numéro 315 588 376,

détenant 125 752 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Philippe Dabat, Directeur général,

et

ViaSanté Mutuelle,
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité,
ayant son siège social : 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 Paris,
identifiée au SIREN sous le numéro 777 927 120,

détenant 160 573 actions de 100 euros,

représentée par Madame Céline Cornet, Directeur général,

détenant ensemble la totalité des 22 558 278 actions composant le capital social de la Société, seuls actionnaires de **AGLM IMMO**.

Est également présent :

Xavier Pelton, Directeur général de la Société,

après rappel par le Directeur général, des points à l'ordre du jour :

- Rapports du Président et du Commissaire aux apports sur les opérations d'apport,
- Approbation des apports, de leur évaluation et de leur rémunération,
- Augmentation de capital par voie d'apports en nature,
- Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à donner pour formalités.

et de la mise à disposition :

- D'une copie des convocations,
- Du rapport du Président et du Directeur général,
- Du rapport du Commissaire aux apports en nature,
- Des traités d'apports en nature,
- Des statuts de la société,
- Du projet des statuts modifiés,
- Du texte des résolutions.

les actionnaires ont adopté les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après lecture du rapport du Président et du commissaire aux apports Grant Thornton concernant les apports par La Mondiale à AGLM IMMO de deux immeubles de bureaux : Paris France « Airtime », 151 avenue de France, Paris 13ème et Gentilly « Riverside », 25 rue du Val de Marne, Gentilly (94), et après lecture des Traités d'apports signés par actes sous seing privé le 9 décembre 2024, déclare approuver les termes de ces Traités et accepter les apports faits par La Mondiale, comme suit :

- Approuve purement et simplement lesdits Traités d'Apports et en conséquence, l'apport global par La Mondiale et la propriété pleine et entière à la société AGLM IMMO des deux immeubles susvisés ;
- Approuve en conséquence l'évaluation des apports fixée à une somme totale de 184 730 000 € (dont pour Airtime : 164.660.000 € et pour Reverside : 20.070.000 €) ;
- Approuve également en conséquence la rémunération faite à ces apports par remise en échange à La Mondiale par la société AGLM IMMO de 811 394 actions nouvellement émises, d'une valeur nominale de 100 euros chacune ;
- complétée d'une prime d'apport globale de cent trois millions cinq cent quatre vingt dix mille six cents euros (103 590 600 €) (dont pour Airtime : 92 336 000 € et pour Reverside : 11 254 600 €), correspondant à la différence entre la valeur des biens immobiliers apportés et le montant de l'augmentation de capital d'AGLM IMMO destinée à rémunérer La Mondiale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale en conséquence de l'adoption de la résolution qui précède décide et constate l'augmentation de capital de la Société d'une somme de quatre-vingt-un millions cent trente neuf mille quatre-cents (81 139 400) euros pour le porter de deux milliards deux cent cinquante cinq millions huit cent vingt-sept mille huit cents (2 255 827 800) euros à deux milliards trois cent trente six millions neuf cent soixante-sept mille deux cents (2 336 967 200) euros par la création de huit cent onze mille trois cent quatre vingt quatorze (811 394) actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée générale des actionnaires, constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital, décide de modifier comme suit les articles 6 et 7 des statuts :

" Article 6 – Apports (nouvelle rédaction)

Les actionnaires ont effectué les apports suivants :

[...]

En date du 18 décembre 2024, il a été apporté par La Mondiale :

- Un ensemble immobilier dénommé « REVERSIDE » à usage de bureaux constitué de huit niveaux en superstructure (Rez-de-chaussée à R+7), locaux techniques, balcons, terrasses et emplacements de stationnement en sous-sol sur deux niveaux.

Sur un terrain sis à GENTILLY (Val de Marne), 25 et 27 rue du Val de Marne et 8 rue Victor Marquigny cadastré savoir :

Section	N°	Lieudit	Surfaces
H	161	25 rue du Val de marne	00ha 09a 88ca

Etant précisé qu'il résulte d'une décision de la Mairie de Paris en date du 7 décembre 2016 que le numérotage des accès des Biens Reverside a été fixé à Paris (75013), 29-31 rue du Val de Marne.

- Un ensemble immobilier dénommé « AIR TIME » dont :

- à usage de bureaux, à Paris (13ème arrondissement), 161 à 177 avenue de France et 2 à 10 rue Alphonse Boudard et 92 P rue du Chevaleret, un terrain d'une superficie totale de 5.764 m² cadastré section 13 BR : - numéro 42, pour une contenance de 57 ares et 26 centiares, - numéro 48, pour une contenance de 38 centiares, constituant l'assiette foncière de l'EDDV T6C.
- à usage de parking, élevé de quatre niveaux de sous-sol, comprenant TROIS CENT QUARANTE NEUF (349) places de parking et leurs locaux communs, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

A Paris (13ème arrondissement), 161 à 177 avenue de France et 2 à 10 rue Alphonse Boudard et 92 P rue du Chevaleret, un terrain d'une superficie totale de 5.764 m² cadastré section 13 BR : - numéro 42, pour une contenance de 57 ares et 26 centiares, - numéro 48, pour une contenance de 38 centiares.

L'immeuble dénommé « REVERSIDE » a été évalué à la valeur vénale de 20 070 000 euros ;

L'immeuble dénommé « AIR TIME » a été évalué à la valeur vénale de 164 660 000 euros.

Sur ces bases, la valeur globale des apports s'élève à un montant total de 184 730 000 euros.

En rémunération des apports, la Société a émis ainsi au total 811 394 nouvelles actions ordinaires, chacune d'une valeur de 100 euros de nominal. Ces 811 394 nouvelles actions émises ont été attribuées à l'apporteur « La Mondiale » comme suit :

- 88 154 actions nouvelles attribuées à La Mondiale, pour l'apport de l'immeuble « REVERSIDE » représentant une augmentation de capital de 8 815 400 euros assortie d'une prime d'apport de 11 254 600 euros ;
- 723 240 actions nouvelles attribuées à La Mondiale, pour l'apport de l'immeuble « AIR TIME », représentant une augmentation de capital de 72 324 000 euros assortie d'une prime d'apport de 92 336 000 euros.

En conséquence, la Société a augmenté son capital social d'une somme de quatre-vingt-un millions cent trente-neuf mille quatre-cents euros (81 139 400 €) par création de huit cent onze mille trois cent quatre-vingt-quatorze actions (811 394) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent (100) euros chacune, entièrement libérées.

La différence entre la valeur des biens immobiliers apportés et le montant de l'augmentation de capital, qui s'élève à la somme de cent trois millions cinq cent quatre-vingt-dix mille six cents euros (103 590 600 €) dont 92 336 000 € pour Airtime et 11 254 600 € pour Reverside, constitue la prime d'apport qui sera inscrite au passif du bilan de la Société à un compte intitulé "Prime d'apport".

[...]

" Article 7 – Capital social (nouvelle rédaction)

Le capital social est fixé à la somme de deux milliards trois cent trente six millions neuf cent soixante sept mille deux cents euros (2 336 967 200 €).

Il est divisé en vingt-trois millions trois cent soixante-neuf mille six cent soixante-douze (23 369 672) actions de 100 €, de même catégorie, entièrement libérées et attribuées aux actionnaires en proportion de leurs apports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, dépôt et autres qu'il y aura lieu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les actionnaires présents ou représentés.

Olivier Arlès
pour **La Mondiale**



Pascale Soyeux
pour **Prima**
5e77c383-110c-3b94-ba61-42b3101fef14
2024-12-18 11:18:06 UTC



Philippe Dabat
pour **Arnegre Prévoyance**
721c72a5-2b3f-327c-p2c9-71b9d64c7382
2024-12-18 10:52:16 UTC



6f15ab9f-1b4c-306a-a46b-7314f135e802
2024-12-18 12:32:15 UTC

Olivier Arlès
pour **AG2R Prévoyance**



Céline Cornet
pour **ViaSanté Mutuelle**
b662974a-3c21-3850-8896-f38fd06b8506
2024-12-18 11:17:14 UTC



Benoît Courmont
pour **La Mondiale Retraite Supplémentaire**
89a5e502-02eb-3248-9936-7a3f118f35a6
2024-12-18 15:56:37 UTC



1e9e9646-4bec-3894-9bf3-e222bb611034
2024-12-18 11:14:34 UTC